

Madame la présidente du Conseil du Jura bernois

Monsieur le directeur de la Cinémathèque suisse

Monsieur le président du jury

Mesdames et Messieurs membres des autorités politiques  
communales et cantonales

Mesdames et Messieurs

Chère Lucienne Lanaz...

... c'est à vous que je souhaite m'adresser en premier lieu, Madame.

Je ne me hasarderai pas à prononcer l'éloge de votre œuvre cinématographique, n'ayant ni la compétence ni le talent nécessaire à cette fin.

Je suis heureux que le directeur de la Cinémathèque suisse soit venu en personne pour en exposer la singulière qualité et vous rendre hommage.

Votre travail est admirable à mes yeux. Votre démarche me rappelle, si vous me permettez cette comparaison, l'artisanat minutieux des horlogers de notre région.

Elle requiert habileté, précision, abnégation, patience et constance dans l'effort, sens de la beauté, modestie et bienveillance face à son sujet.

Au niveau où vous l'avez porté, votre artisanat touche à l'art, le tout grand art.

Je n'aimerais pas citer de nom – je ne veux pas non plus vous faire sursauter, Monsieur Maire – mais acceptez que j'en mentionne un quand même, juste un, pour la maîtrise du cinématographe, comme il aimait à dire – et puisque nous sommes au Cinématographe, cela tombe bien –, Robert Bresson.

Oui, Madame, il y a dans vos films un savoir-faire, une patte à la Robert Bresson.

Et votre regard, votre maîtrise donne à voir notre région, notre canton, comme nous ne savons pas les voir au quotidien.

Voilà qui m'a particulièrement touché dans votre film « L'enfance retrouvée », qui mérite assurément une large diffusion dans notre pays et au-delà.

Il faut savoir montrer ces efforts de chaque jour, dans le dévouement et la discrétion, qui donnent corps à une région, qui contribuent à sa cohésion, qui touchent des dimensions plus fondamentales que celles dont s'occupe généralement la politique.

Je vous suis reconnaissant d'avoir choisi de porter votre regard sur l'*Association des petites familles du Jura bernois*.

D'elle-même, elle dit être une « association chrétienne de bienfaisance ». J'apprécie hautement cette notion de bienfaisance. Elle est au cœur de l'approche humaniste, telle que nous l'entendons dans notre civilisation européenne.

La bienfaisance n'est pas qu'une attitude philanthrope ou un devoir découlant de l'exigence chrétienne de charité, elle est l'expression même de la solidarité entre les êtres humains réunis en société<sup>1</sup>.

Dans cette ligne, les Petites familles ne prodiguent pas que des soins aux enfants qu'elles reçoivent, leur famille ayant été perturbée, voire brisée. Elles leur apportent aussi un modèle de vie communautaire, sans imposer leur foi, mais en vivant cette foi par l'exemple.

Les enfants en feront ce qu'ils voudront, plus tard, dans leur responsabilité d'adultes aptes à la liberté.

C'est là une démarche exigeante, qui prend ses racines dans les temps anciens, alors que la pauvreté était le lot du plus grand nombre et que l'État n'avait pas les ressources et les

---

<sup>1</sup> Pour un éclairage du terme, lire : <http://www.cnrtl.fr/definition/bienfaisance>

compétences qui sont les siennes aujourd'hui pour assurer une prévoyance sociale.

Et s'il est bon que les collectivités publiques soient de nos jours les piliers d'un « État social », tel qu'il a été édifié par étapes tout au long du siècle dernier, il serait bien que nous n'oublions point que notre responsabilité individuelle ne s'en trouve pas amoindrie.

Faire le bien à notre prochain demeure un devoir pour tout un chacun. Les Petites familles nous le montrent, à leur manière. Elles ont valeur d'exemple et votre film le révèle avec délicatesse – puisse-t-il toucher longtemps encore un large public !

Madame la présidente du CJB, Monsieur le président du jury, soyez remerciés de distinguer aujourd'hui Madame Lucienne Lanaz.

En tant qu'assemblée élue, depuis plus de dix ans, le Conseil du Jura bernois s'affirme comme la voix de notre région – on pourrait même dire les voix de notre région, les aspirations pour son avenir étant en partie antagonistes tout en n'étant pas ennemies, et c'est heureux.

En tant que porte-parole et avocate du Jura bernois, votre assemblée joue un rôle certes différent mais tout aussi important que la Députation dans la défense des intérêts de notre région.

Le Conseil-exécutif est attentif à votre travail et il ne ménagera pas ses efforts pour aller à la rencontre des attentes spécifiques du Jura bernois et pour développer son statut particulier.

En octroyant un prix des arts, des lettres et des sciences, vous portez loin la culture jurassienne bernoise, je vous en remercie.

Je me suis laissé dire que votre conseil souhaite favoriser la mise sur pied d'une rétrospective des œuvres de Madame Lanaz, qui pourrait tourner dans les cinémas de la région.

C'est là une très bonne idée, un projet méritoire. Soyez assurés que j'y apporterai mon plein et entier soutien, dans la mesure de mes moyens.

Merci de m'avoir invité parmi vous ce soir et de votre bienveillante attention.